

*Article 29 du Règlement*

Comme l'a dit plus tôt mon collègue le député de Vancouver—Kingsway (M. Waddell), imaginez un peu comment le Congrès des États-Unis réagirait aujourd'hui si une importante société pétrolière canadienne faisait en sorte de devenir l'un des plus importants intervenants dans le secteur énergétique américain. Si cette société canadienne importante avait un conseil d'administration composé uniquement de Canadiens, si son président était Canadien et si son bureau central était situé au Canada, cela soulèverait une tempête de protestations. Le Congrès n'accepterait pas une telle chose un seul instant. Pourtant, non seulement le gouvernement du Canada accepte-t-il cette situation absolument ridicule, mais il s'en réjouit et déclare que c'est merveilleux pour le Canada.

**M. Tobin:** Il ne veut même pas nous laisser vendre notre bois d'oeuvre.

**M. Riis:** Comme le député l'a dit, le seul secteur où le Canada a fait preuve d'enthousiasme et a réussi à devenir l'un des principaux intervenants aux États-Unis est celui du bois d'oeuvre. Pourtant, les Américains ne sont pas prêts à l'accepter et ils ont pris des mesures énergiques pour nous éliminer.

Le gouvernement du Canada est prêt à brader nos entreprises aux Américains et il est d'accord pour que les décisions importantes pour l'avenir de notre secteur pétrolier soient prises à Chicago. Ce n'est pas du goût des Canadiens. Dans une vingtaine de mois, ceux-ci auront l'occasion de voter et de décider s'ils tiennent à réélire un gouvernement qui est prêt à vendre le Canada à vil prix, comme il brade présentement cette société pétrolière, comme il a déjà bradé la société West Kootenay Power and Light, et comme il l'a déjà fait à 1 200 reprises depuis deux ans et demi.

Quand les Canadiens sont invités à dire s'ils veulent que cette démarche se poursuive, la grande majorité d'entre eux, qu'ils habitent une province ou un territoire, déclarent qu'ils en ont assez et qu'ils ne vont pas permettre au gouvernement progressiste conservateur de vendre ainsi leur avenir à des étrangers. Le débat de ce soir est absolument primordial. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) a déclaré qu'il importait que ce nouvel intervenant de Chicago dans le domaine pétrolier se comporte en bon citoyen et tienne compte dans ses activités des meilleurs intérêts du Canada. Quand je considère ses antécédents, je trouve que le gouvernement ne pourrait commettre de pire erreur que celle de vendre cette entreprise, si c'est bien ce qu'il compte faire.

Ainsi, en 1986, pour chaque dollar que la société Shell a investi au Canada, elle a envoyé 23c. aux États-Unis. La société Texaco a envoyé aux États-Unis 56c. de chaque dollar qu'elle a investi au Canada. La société Imperial Oil a fait preuve de plus d'agressivité et a retenu 57c. sur chaque dollar qu'elle a investi chez nous. La société Gulf a gardé 61c. sur chacun des dollars qu'elle a investis au Canada. Quoi qu'il en soit, la société dont il est question ce soir a retiré 6,41 \$ pour chacun des dollars qu'elle a investis au Canada l'année dernière.

• (2240)

Voilà le genre de comportement que nous observerons maintenant de la part des sociétés dans tout le secteur pétrolier des provinces de l'Ouest et dans les régions neuves, et cela augure plutôt mal pour notre pays. Comme l'a dit l'orateur qui m'a

précédé, cette société est active au Canada depuis que les gisements Leduc sont en exploitation en Alberta. Elle se comporte de façon honteuse au Canada avec un président et un conseil d'administration américains, et sort 6,41 \$ du pays pour chaque dollar qu'elle y investit. Et pourtant on nous dit qu'elle garantira la création d'emplois.

Il faut voir la réalité en face: l'une des mesures que cette société prendra évidemment, comme l'ont fait remarquer mon collègue de Vancouver—Kingsway et d'autres députés à la Chambre, c'est qu'elle rationalisera ses activités au Canada. Elle est une importante société gazière aux États-Unis, et elle achète une société gazière qui vient au deuxième rang au Canada. Elle va évidemment rationaliser ses activités. Cette société américaine va maintenant contrôler l'un des ensembles les plus importants de terres de prospection au Canada. A ce propos, il convient de noter qu'une bonne partie de ces terres a une grande valeur pour l'avenir. Autrement dit, la propriété de ces terres n'expirera pas de sitôt; cette société étrangère a donc acquis le contrôle sur des terres de grande valeur au Canada pour de nombreuses décennies à venir. Ainsi, Amoco peut accroître son activité aux États-Unis sachant parfaitement qu'elle peut laisser dormir ses terres au Canada pendant deux, dix ou vingt ans pour peut-être un jour les développer en s'en servant comme d'une sorte de garantie solide pour ses activités.

**M. Tobin:** Féodalité internationale.

**M. Riis:** Mon collègue dit qu'il s'agit de féodalité internationale. C'est en plein ce dont nous parlons. En outre, lorsque deux géants employant des milliers de personnes s'unissent, nous savons qu'elles vont procéder à une rationalisation. C'est ce qui se produit lorsque la prise de contrôle est engagé. Nous avons vu ce phénomène à maintes reprises. En fait, nous en avons été témoins à 1 200 reprises pour ne parler que des acquisitions par des étrangers à l'exclusion des prises de contrôle canadiennes.

Lorsque ces sociétés rationalisent leurs entreprises, elles n'ont pas besoin de deux services de comptabilité, un seul suffit. Elles n'ont pas besoin de deux services de marketing, un seul suffit. Donc, elles commencent à abolir des postes. Je dis cela surtout pour les personnes de l'Ouest qui s'inquiètent au sujet de leur emploi. Si elles croient que tous les emplois seront conservés et même que de nouveaux seront créés en raison de cette prise de contrôle par cette grande multinationale, il faut qu'elles sachent que ce ne sera tout simplement pas le cas. Nous assisterons à une réduction substantielle du nombre d'emplois.

Pendant que nous discutons de la question, il y a dans le secteur américain de la mer de Beaufort une société de forage appelée Canmar, filiale de Dome Petroleum, qui emploie des Canadiens. En ce moment, des équipes canadiennes travaillent sur une plate-forme de forage. Mais vous pouvez parier jusqu'à votre dernier dollar, monsieur le Président, que lorsque la multinationale américaine en deviendra propriétaire et aura la haute-main sur l'entreprise, elle emploiera des Américains. Elle ne gardera pas ces équipes canadiennes à son service.

A mon avis, il est extrêmement grave qu'un grand nombre de députés de la majorité aient induit les gens en erreur aujourd'hui en déclarant qu'on garantissait la sécurité des emplois et la création de nouveaux lorsque cette société s'éten- dra dans ses zones pionnières de prospection. Ce ne sera pas le